



Ajout du nom de la mère lors d'une adoption simple

Par **patdeslandes**, le **11/01/2016** à **11:37**

Bonjour. Ma fille a été adoptée en adoption simple par mon ex-mari lorsqu'elle avait 7 ans. Elle a à présent 16 ans et souhaite remplacer le nom de mon ex-mari par le mien ou si cela est impossible ajouter mon nom à celui de mon ex-mari. Comment faut-il procéder ? Je vous en remercie par avance. Cordialement

Par **amajuris**, le **11/01/2016** à **11:56**

bonjour,cela revient à demander de changer de nom de famille qui n'est possible dans des cas particuliers pour un motif légitime.rnvoir ce lien:rn<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1656>rnrvotre fille peut prendre votre nom comme nom d'usage.rnrnsalutations